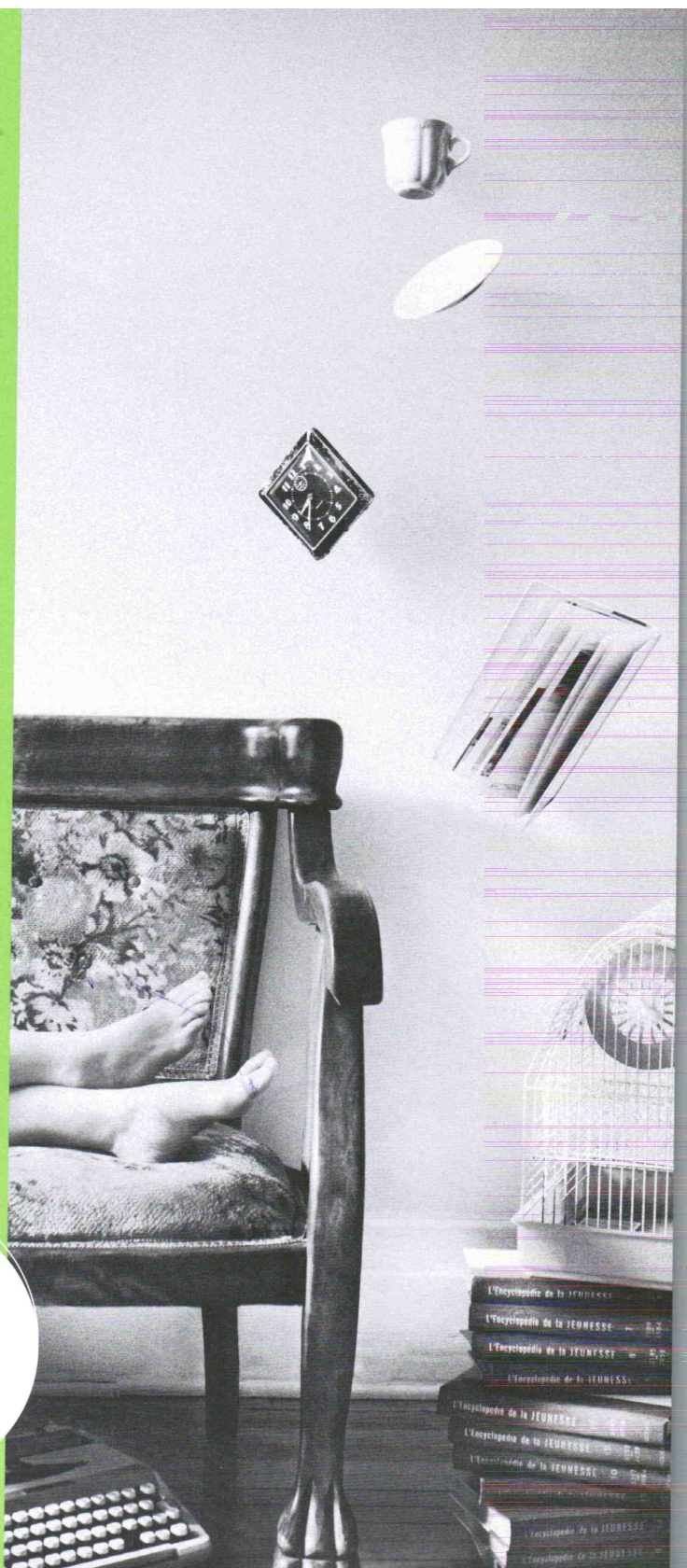


z.a.q.

zone d'aménagement
du quotidien

n° 05

le logis



zoom-société

Coup d'œil sociologique sur le logis.
Parce qu'il n'est pas qu'un toit posé
sur quatre murs.

Une entrevue avec le sociologue français Yankel Fijalkow,
auteur du livre *Sociologie du logement*

Dirigée par Alexandra Schilte

Comment penser le logis

Quelle serait votre définition du logis et comment celui-ci peut-il s'observer d'un point de vue sociologique ?

D'abord, il faut bien faire la distinction entre le logement et l'habitat. Le logement répond à des besoins élémentaires de l'être humain : se protéger du mauvais temps, être à l'abri des agressions de la nature. L'habitat, c'est beaucoup plus large : on s'approprie l'espace qui devient une image de soi-même, on le délimite par rapport aux voisins avec des barrières visibles ou invisibles, on s'y sent en sécurité. Quant au logis, c'est un peu les deux, car l'humain s'y réfugie et trouve aussi une retraite qui lui permet de mesurer l'immensité du monde hostile qui l'entoure. Ce faisant, il se l'approprie aussi. Maintenant, pour répondre à la seconde partie de votre question, je dirais que la sociologie s'intéresse au logement de différentes manières. De manière globale, elle observe comment les sociétés « produisent » et « distribuent » l'habitat. À l'échelle du groupe domestique, elle pourra par exemple étudier des questions liées aux choix résidentiels, à l'attraction de certaines formes d'habitat et de statuts d'occupation, aux usages de l'espace architectural, aux logements des différentes catégories sociales et de générations.

Le domicile semble paraître au premier coup d'œil comme un espace intime et secret. Mais est-ce vraiment le cas ? N'est-il pas davantage le lieu de l'affichage public de son statut social et de son mode de vie ? L'expression de soi passe-t-elle aussi par le logement ?

Le domicile, chez les Romains, est le lieu où se règlent les affaires commerciales de la famille. Il y a effectivement du secret, car c'est au sein de la maison que l'on calcule le profit résultant des exploitations agricoles, que l'on épargne et que l'on paye ses salariés. Ceux-ci sont reçus dans la chambre du maître de maison, là où il entropose ses livres de compte. Ils passent dans l'antichambre que l'on peut imaginer ornée de grands piliers exprimant la puissance financière du maître. Ce système a perduré jusqu'au 19^e siècle. Aujourd'hui, le domicile du citoyen moderne représente une condition d'accès au vote, à la réception d'un salaire, au paiement de frais, taxes et impôts. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont tous les papiers administratifs que vous remplissez chaque jour et qui vous demandent votre « domicile ». Et être sans domicile, c'est ne pas avoir d'existence sociale. Terrible, non ? Mais je reviens au secret. Dans celui-ci, comme dans le domicile, il y a la séparation des domaines public et privé. Au cours de l'histoire, à l'intérieur de la maison, chacun des occupants s'est



progressivement formé une « aire publique » et une « aire privée ». On a subdivisé les chambres où l'on dormait tous ensemble pour inventer la notion d'intimité (pièces pour dormir), mais aussi celle de l'appartement avec des pièces pour recevoir et afficher sa réussite. Enfin, en ce qui concerne la question de l'expression de soi, j'évoquerais simplement l'inégalité des êtres humains dans la possibilité qui leur est donnée de s'exprimer par leur logement. Il s'agit d'un besoin fondamental comme le montrent les peintures préhistoriques retrouvées dans les grottes, ou encore la cabine d'un camionneur. Or, aujourd'hui, on sait bien que le propriétaire d'un château a beaucoup plus de liberté pour aménager son espace que le locataire dans son appartement à qui l'on interdit de faire tomber des cloisons, que l'occupant d'une chambre meublée qui ne peut même pas recevoir des amis, ou que le sans domicile exposé à tous les regards intrusifs.

Parallèlement (ou paradoxalement), comment le logis peut-il aussi paraître comme un refuge, une forteresse mettant à l'abri ses occupants ?

Le logis peut être une sécurité trompeuse. Toutes les forteresses que l'on veut dresser entre nous et l'extérieur expriment notre propre faiblesse. Les habitants des quartiers fermés finissent par le reconnaître une fois que l'engouement de vivre avec des gens « comme soi » est retombé. Mais ce qui me frappe surtout, c'est comment l'auto-enfermement conduit à méconnaître le monde extérieur et, par voie de conséquence, à mal se connaître. Cela me fait penser à l'allégorie de la caverne de Platon. Dans une grotte, des hommes sont enchaînés et n'ont jamais vu directement la lumière du jour qui perce faiblement jusqu'à eux. Ils ne connaissent des choses et d'eux-mêmes que les ombres projetées sur les murs de leur caverne par un feu allumé derrière eux. Et pourtant, ils s'écrient « C'est à nous qu'ils sont pareils ! ». Je suis désolé pour Platon, mais moi je n'y crois pas. Je pense que les habitants de cette caverne ont une idée complètement déformée de l'autre et qu'ils sont donc incapables de se défendre et de faire de leur prison un logis. Mais ils peuvent évidemment en avoir l'illusion.

Dans votre livre *Sociologie du logement*, vous dites que la stabilité résidentielle, soit le fait d'avoir un domicile, est une norme sociale. Que voulez-vous dire par là ?

Comme tout le monde, je me suis fait un jour ou l'autre contrôler par la police. Et pour vérifier mon identité, on m'a tout simplement demandé où j'habitais. Une réponse évasive aurait attiré leur suspicion, comme d'ailleurs elle s'exerce à l'égard des personnes du voyage et de tous les nomades. Au 19^e siècle, toute la politique patronale a cherché à « fixer » les ouvriers qui allaient chercher du travail de région en région et pouvaient ainsi colporter des idées révolutionnaires à l'instar du héros de *Germinal* chez Zola. Au cours de l'histoire, la population nomade s'est considérablement réduite jusqu'à ne plus représenter aujourd'hui qu'à peine 3 % de la population mondiale. Et il n'est pas certain qu'il faille faire entrer dans ce chiffre les quelques milliers de hauts dirigeants et de cadres mondialisés qui travaillent à Tokyo, Londres ou Montréal et dorment à New York, Singapour ou Paris.

Et pour vérifier mon identité, on m'a tout simplement demandé où j'habitais.

Si le logement est alors une norme sociale, comment voir le rôle de l'État ?

Depuis la seconde moitié du 19^e siècle, l'État a commencé à se mêler de choses qui ne le regardaient pas a priori, comme le commerce du logement entre un propriétaire et un locataire. Il s'en est préoccupé pour une raison majeure : la santé publique, c'est-à-dire la préservation de la nation contre les épidémies et les vagues de mortalité qui désignaient les taudis où l'on croupissait du choléra et de la tuberculose. Dans ce cadre d'urgence, l'État a été très normatif ; il a imposé des équipements sanitaires, des normes de surface et d'éclairage, et mis en place des systèmes d'inspection. Ces efforts à l'égard du logement ont contribué à faire baisser la mortalité. Aujourd'hui, le recul de l'intervention de l'État et le retour de l'idéologie libérale prônant la confiance dans l'initiative privée tend à remettre en question les normes d'habitat : j'ai rencontré des acteurs immobiliers qui les trouvent fascisantes et proposent d'habiter dans des caves, des parkings, de supprimer la surface minimum habitable. Savez-vous qu'avec ce recul de l'État, les maladies que l'on croyait éteintes comme la tuberculose refont surface dans certains milieux très défavorisés où le « mal-logement » règne en maître ? Si l'État n'intervient pas, les bidonvilles et les taudis referont leur apparition en force. De plus, si le droit au logement est un droit fondamental de l'être humain au même titre que celui de respirer ou de marcher, et s'il faut bien accepter que ce droit se vende dans la société dans laquelle nous vivons, une simple volonté de justice implique d'aider l'État à limiter les abus.

Une politique du logement s'intéresse-t-elle seulement à la question du logement social ?

Le logement social a mauvaise presse. On l'a accusé de tous les maux, alors qu'il représente des choses très différentes selon les pays. Parfois il s'agit d'un logement destiné aux plus pauvres, parfois il intègre les classes moyennes. Mon opinion est que le logement social destiné à une grande diversité de populations est une politique à défendre. Mais s'il faut accorder une bonne part au logement social, la politique du logement ne peut se limiter à cela. Certains ménages croient que leur bonheur passera par la propriété (je n'y crois pas, mais je suis tolérant), d'autres préfèrent négocier des logements moins ordinaires avec le secteur locatif privé (libre à eux). De toute façon, la politique du logement doit offrir à tous de bonnes possibilités d'épanouissement.

Aide à la pierre et aide à la personne : quels avantages et inconvénients voyez-vous pour chacune ?

Ce sont des techniques financières mises en place par l'État. L'une (aide à la pierre) surveille les constructeurs et les encourage à produire. Elle répond aux besoins des ménages, mais elle est vraiment trop quantitative et oublieuse du paysage. C'est une autre question, mais on n'a peut-être pas besoin de construire autant que ce que nous demandent les experts officiels, dont le rôle est aussi de faire marcher l'économie du bâtiment. Quant à l'aide à la personne, elle dit très clairement aux ménages : « Allez sur le marché, je vous couvre à 10 %, 15 %, 20 %, selon vos caractéristiques sociales ». Ce système peut être inflationniste, dans la mesure où les propriétaires alignent leur prix sur les aides, mais il a l'avantage de laisser les ménages faire leur choix, si tant est qu'un choix vraiment libre soit possible.

Comment sait-on qu'un individu « habite véritablement son intérieur », qu'il est chez soi, qu'il n'est pas juste « de passage » ? Un logis décoré est-il nécessairement le signe d'une appropriation de son espace ?

Ne regardez pas simplement les murs (c'est important aussi), faites également très attention à la manière dont on parle du logement et dont on évoque les conflits et les petites histoires, lisez soigneusement l'étiquette de la boîte aux lettres, de la porte d'entrée, de la sonnette. Mais surtout, défaites-vous de tous jugements extérieurs. On peut s'approprier son espace et laisser le linge à la fenêtre, un vélo en réparation dans le salon, ou même un animal de compagnie comme un python. Connaissez-vous le roman d'Émile Ajar, *Gros-Câlin* ? C'est l'histoire d'un homme qui cherche désespérément à combler le vide de son existence et adopte un python. Dans l'environnement hostile de Paris, sa demeure est le seul endroit où il se sent le plus à l'aise et en sécurité, avec Gros-Câlin.

Y a-t-il une différence sociale à établir entre un locataire et un propriétaire ?

Le statut d'occupation est fondamental dans nos sociétés. Il est associé à des représentations très ancrées dans nos habitudes et nos manières de raisonner. On imagine souvent que le locataire est un être moins responsable que le propriétaire qui est stable et sérieux, qui a des charges et des responsabilités. Peut-être que cela date de l'époque de la représentation censitaire où seuls ceux qui payaient des impôts (le cens) pouvaient voter. Et de même, il fallait être propriétaire pour être un véritable citoyen romain...

Le lieu de travail influence certainement encore beaucoup le choix résidentiel. Mais ce critère pèse-t-il le plus dans la balance ? Existe-t-il d'autres stratégies de sélection d'un domicile ?

Tout dépend des structures des villes, des moyens de déplacement et des habitudes de vie des familles. Dans un couple, la proximité du lieu de travail est surtout recherchée par les femmes. Le vieux schéma de l'homme de Néandertal qui chasse à des kilomètres à la ronde alors que la femme cultive le jardin, élève les poules et les enfants, a la vie dure ! Ensuite, viennent d'autres critères comme la proximité d'une école ayant une bonne réputation de réussite, la qualité de l'environnement, la sécurité ; c'est-à-dire finalement des représentations plus ou moins subjectives de la localité.

Comment les différentes transformations sociales (famille, travail, environnement, technologies, etc.) vécues par nos sociétés contemporaines modifient-elles le logement sur le plan de l'aménagement ?

C'est une question très vaste et un vrai sujet de recherche à creuser. L'organisation du logement exprime l'ordre social qui l'a construit. Je prends souvent l'exemple du micro-ordinateur portable. Hier encore, je travaillais dans le salon-salle-à-manger de bon matin, avant le réveil de toute la maison. Lorsque mon fils et ma femme se réveillaient, je pouvais légèrement mon ordinateur pour leur permettre de prendre leur petit déjeuner, lire la presse ou téléphoner. Si le travail me demandait plus de concentration, je pouvais me déplacer vers une autre pièce. Dans cet ordre domestique, l'ordinateur portable n'impose pas d'avoir une pièce réservée au bureau, il est lui-même un « espace-bureau ». Son caractère transportable permet la pratique de l'espace multiple du salon, celui où à différents moments de la journée, on mange, on lit, on travaille, on joue...

Quel principal défi voyez-vous poindre en matière de logement pour les prochaines années ?

Sur le plan mondial, la précarité du logement est à nouveau devenue une urgence, comme l'a montré le sommet Habitat III à Naples en septembre dernier. Il va falloir un jour répondre à ce défi, et surtout, s'y préparer de manière intelligente, sans construire n'importe quoi n'importe comment au risque de défigurer la planète et de bouleverser les habitudes locales qui ont permis aux humains de vivre plus ou moins en harmonie avec leur cadre de vie. Mais plus que la précarité, je pense qu'il faut aujourd'hui parler de vulnérabilité résidentielle pour désigner tout ce qui menace les populations dans leur appropriation du chez-soi. Qu'il s'agisse de la précarité énergétique (se chauffer malgré les augmentations de tarifs), des possibilités de déplacement, des crises financières qui mettent des familles dehors, ou de la possibilité de transmettre des souvenirs, en léguant notamment une maison à ses enfants.

Quelques publications de Yankel Fijalkow, sociologue et chercheur au Centre de recherches sur l'habitat et professeur à l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val-de-Seine.

- Sociologie du logement (La Découverte, 2011)
- Sociologie des villes (La Découverte, 2007)
- La construction des îlots insalubres (L'Harmattan, 1998)